

Promouvoir une culture de la sécurité

Assurer la sécurité de toute la communauté éducative constitue une des missions centrales de l'École.

- *Les exercices doivent être annoncés à la communauté éducative et adaptés à l'âge des élèves.*
- *Ils ne doivent pas comporter de mise en scène exagérément réaliste ou d'utilisation d'armes factices*
- *Ces obligations s'appliquent à toutes les écoles et doivent être inscrites dans les registres de sécurité. Les retours d'expérience sont essentiels pour améliorer la préparation et la sécurité de tous.*

Réunion de pré-rentrée : Vérification des documents de sécurité

➤ **Relecture du PPMS, en conseil des maitres**

- ☐ **Clarifier rôles de chacun et attitudes attendues lors d'un incident**
- ☐ **Vérifier collectivement les zones de mise en sureté**
- ☐ **Vérifier les malles PPMS / Une malle PPMS par étage ou par bâtiment**
- ☐ **Etablir un calendrier des exercices Attentat/Intrusion et Risques Majeurs**

➤ **Mises à jour :**

- ☐ **PPMS Attentat/ Intrusion et**
- ☐ **PPMS Risques majeurs ou**
- ☐ **PPMS unifié**

Doivent être mis à jour :

- ☐ le nombre d'élèves inscrits dans l'école à la rentrée,
- ☐ le nombre de personnels (sur le temps scolaire),
- ☐ le nom et le numéro de tél de l'intérim de direction (si changement),
- ☐ la liste des élèves nécessitant une attention particulière.

☐ **Une copie du PPMS doit être placée dans le bureau de direction, dans chaque classe, et dans le classeur du remplaçant**

☐ **La liste des élèves nécessitant une attention particulière est placée dans chaque zone de mise en sureté.**

☐ Si des travaux ont eu lieu durant l'été, **contacter l'assistant de prévention** pour aider à la mise à jour du PPMS.

S'entraîner pour acquérir des automatismes

Les exercices de mise en œuvre du PPMS organisés au cours de l'année scolaire (au minimum 2 exercices chaque année) permettent d'en vérifier le caractère opérationnel et d'en assurer la validation.

➤ Exercices PPMS

☐ **SEPTEMBRE - OCTOBRE : Réalisation de l'exercice Attentat /Intrusion doit être réalisé**

☐ **Avant les vacances d'automne, Réalisation d'un RETEX (retour d'expériences) :** Il permet à chacun de revenir sur le temps de l'exercice en identifiant les points forts et les améliorations à apporter. Il sera un appui pour le prochain exercice (Varier les scénarios autant que possible, soit dans le comportement adopté (se cacher ou s'échapper), soit dans l'évènement déclencheur (risque chimique / séisme / rupture de barrage))

☐ **Avant les vacances d'automne, le CR de l'exercice Attentat/ Intrusion doit être déposé sur la plateforme.**

☐ **NOVEMBRE – DECEMBRE – JANVIER : réalisation de l'exercice Risques Majeurs**

☐ **Avant les vacances d'hiver, Réalisation d'un RETEX**

☐ **Avant les vacances d'hiver, le CR l'exercice Risques Majeurs doit être déposé sur la plateforme.**

Pour le référent sécurité de la DSDEN, la préfecture : un CR non déposé = un exercice non réalisé

➤ Exercices incendie :

☐ **Au minimum deux exercices obligatoires par année scolaire.**

☐ **SEPTEMBRE : le premier exercice doit obligatoirement être mis en œuvre pendant le mois de la rentrée scolaire**

PLAN VIGIPIRATE

➤ **Affichage du plan en cours**

➤ **Vérification de l'identité des personnes étrangères à l'école**

➤ **Signaler tout comportement ou objet suspect**